



Déclaration de performance

N°CE-PVCCS-000001-01-FR

1. Code d'identification unique du produit type : CARBO SP
2. Numéro de type, lot ou série ou tout autre élément permettant d'identifier le produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du RPC EU 305/2011 : Voir N° de série sur le produit
3. Usage(s) prévu(s) du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : Plaques extrudées en plastique à profilé, à paroi homogène, transmettant la lumière, pour les plafonds, les murs, les toits extérieurs et intérieurs.
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 §5 dudit règlement : SEDPA France – 6 rue du Tilleul – BP 9 – 59840 PERENCHIES – France
Tél. +33.3.20.00.99.00 – Fax : +33.3.20.00.99.29 – www.sedpa.com / contact@sedpa.com
5. Les cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 § 2 dudit règlement : N/A
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances de produit de construction, conformément à l'annexe V dudit règlement : Système 3
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Norme harmonisée : EN 1013 :2012+A1 :2014

Nom et n° de l'organisme notifié : Laboratoire National D'Essais - 0071

8. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance externe aux incendies	Froof (NPD)	EN1013 :2012+A1 :2014
Réaction face à un incendie	B-s1, d0	
Perméabilité à la vapeur d'eau	3.8×10^{-5}	
Perméabilité pneumatique/hydraulique	Pass	
Dégagement de substances dangereuses	NPD	
Tolérances dimensionnelles	Pass	
Résistance aux petits projectiles	Pass	

9. **Environnement** : Identifiant unique écocontribution FR210807_04GCBO
10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8. La présente déclaration est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant en son nom par :

Lionel DEWAVRIN – Président Directeur Général

A Pérenchies, le 1^{er} janvier 2023

